**historique**

**L’Agence d’Exécution des Travaux d’Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP),** est un outil de développement mis en place en Juillet 1989 par l’Etat du Sénégal, avec l’appui et l’encouragement des Partenaires au Développement, à la tête desquels figure la Banque Mondiale.

Elle a été créée dans un contexte économique et social particulièrement difficile, caractérisé par les effets néfastes des programmes d’ajustement structurel matérialisé par un taux de chômage élevé (32%) en particulier chez les jeunes et un taux de croissance négatif (-2,1%).

Cette volonté politique s’est traduite par une nouvelle stratégie dans la mise en œuvre des projets à travers la maîtrise d’ouvrage déléguée (MOD) pour exécuter de manière efficace des travaux économiquement et socialement rentables. Ainsi, pour la première fois, l’Etat a accepté de déléguer une partie de ses missions à une structure hors du secteur public.

cette façon d’opérer a pour objectif, tout en permettant à Agetip d’agir avec flexibilité et efficacité de garder les fonctions de planification et de contrôle au niveau de l’administration centrale maitre d’ouvrage.

L’innovation majeure dans ce système est la suppression des conflits d’intérêt en séparant les responsabilités de planification et de contrôle et celles d’exécution de projets tout en gardant l’homogénéité du système dans l’administration.

C’est ainsi que le système du FAIRE FAIRE a produit des résultats tangibles en s’appuyant sur des principes de :

* Transparence
* D’impartialité
* D’économie
* D’indépendance